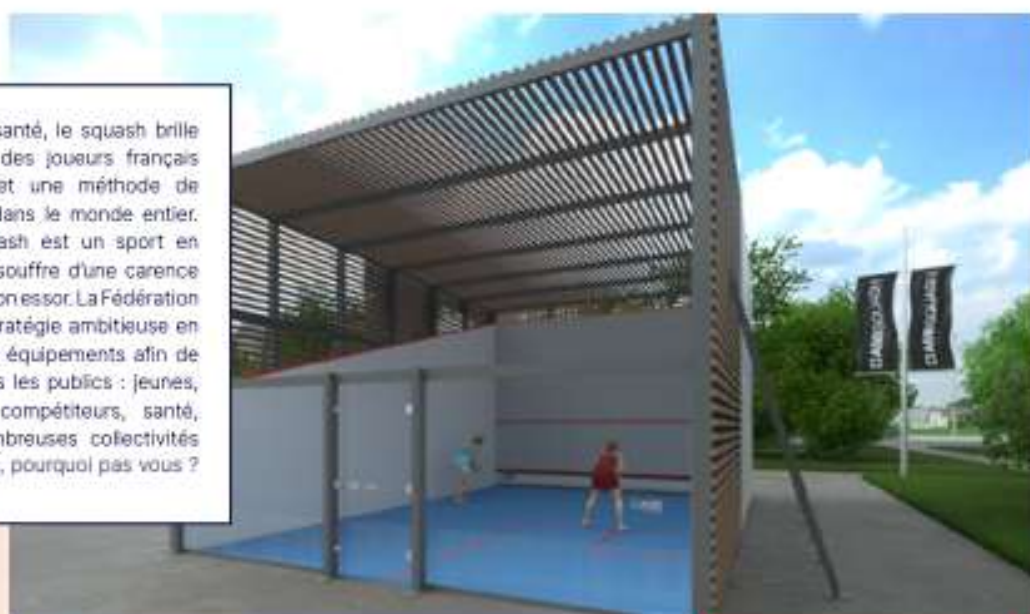


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SQUASH



Sport Ludique et bon pour la santé, le squash brille au plus haut-niveau grâce à des joueurs français de renommée internationale et une méthode de formation française reconnue dans le monde entier. Avec 20.000 licenciés, le squash est un sport en plein développement mais qui souffre d'une carence d'équipements pour poursuivre son essor. La Fédération a donc décidé d'adopter une stratégie ambitieuse en matière de développement des équipements afin de répondre à la demande de tous les publics : jeunes, scolaires, adultes loisirs ou compétiteurs, santé, entreprises, handicap. De nombreuses collectivités ont déjà fait le choix du squash, pourquoi pas vous ?



20 000

Licenciés

Matériaux & options

Murs : plusieurs possibilités (béton, panneaux HPL, verre,...)

Sol : plusieurs possibilité (béton, sol sportif spécifique,...)

Toit et éclairage : en option

Accompagnement

L'accompagnement FFSquash, une approche ESS (Economie Sociale et Solidaire) de l'équipement au service des territoires :

- Un projet d'équipement devant répondre aux besoins du territoire,
- Une approche sociale garantissant l'intérêt général et l'accès au plus grand nombre ;
- Un fonctionnement économique maîtrisé avec la possibilité d'intégrer d'autres activités sportives (badminton, padel, foot5, fitness ...) et des services annexes (restauration, salle de réunions...) afin de faire de l'équipement un véritable lieu de vie, auto-financé et créateur d'emplois.

La FFSquash accompagne les collectivités dans leurs projets en réalisant une étude du site d'implantation (accessibilité, proximité d'école, clubs locaux existants, bassin de population...) et en leur proposant un dimensionnement de projet cohérent et en phase avec le besoin réel.

Surface

Structure : 12 m

Longueur : 9 m

Largeur : 5 m

Hauteur : 5,64 m

Hauteur libre : +108 m³

Sol : Le sol doit être parfaitement plat et de préférence en béton et résister à une charge moyenne de 100kg/m². Une étude du sol est proposée par les constructeurs pour vérifier les possibilités.



Accessibilité

Accessible à tous types de handicap

Flexibilité

Possibilité d'accueillir du Squash ainsi que des pratiques sportives douces (yoga, gym douce, pilates,...)

Localisation

Associé à un club de squash existant ou à la création/ réhabilitation d'un nouvel équipement, le court extérieur doit permettre de populariser le squash auprès du plus grand nombre en sortant le squash de ses murs.

Budget

Court extérieur

Entièrement maçonné : 40KE et 50KE

Semi maçonné-vitré : 60KE et 80KE

Entièrement vitré : 80KE et 100KE

Fédération Française de Squash

Philippe BOSSON – Directeur Technique Nationale Adjoint
philippebosson@ffsquash.com - 01 55 12 34 90